



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dotations globales horaires attribuée aux lycées professionnels

Question orale n° 131

Texte de la question

M. Fabien Roussel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les dotations globales horaires attribuée aux lycées professionnels.

Texte de la réponse

DOTATION GLOBALE HORAIRE DES LYCÉES PROFESSIONNELS

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel, pour exposer sa question, n° 131, relative à la dotation globale horaire des lycées d'enseignement professionnel.

M. Fabien Roussel. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, ma question porte sur l'enseignement secondaire. Il est aujourd'hui difficile de trouver dans le Valenciennois, pourtant terre d'industrie, des électromécaniciens, des soudeurs, des chaudronniers ou encore des jeunes formés à la maintenance, au contrôle industriel ou au pilotage des procédés. Des chefs d'entreprise nous alertent sur leurs difficultés à embaucher de tels profils.

Dans un tel contexte, la réduction des dotations horaires dans certains lycées professionnels est difficilement compréhensible. Elle pénalise nos filières industrielles et met en péril des filières pourtant riches en perspectives d'emplois, chez nous, dans le Nord.

C'est le cas du lycée du Pays de Condé, dont la section d'enseignement professionnel va être amputée de 114 heures, ce qui entraînera la fermeture de deux demi-divisions de bac pro électronique et d'une demi-division de maintenance. Ces deux filières proposent pourtant des profils de métiers très recherchés par les entreprises, comme en témoignent les récentes annonces d'embauche de Toyota, Safran ou Sevelnord.

Ces baisses de dotations et ces fermetures de divisions sont d'autant plus dommageables qu'elles touchent un arrondissement, le Valenciennois, qui comptait en 2017 plus de 38 000 personnes sans emploi, et une région où près d'un jeune actif sur trois cherche du travail.

Au total, l'académie de Lille pourrait perdre 110 postes dans les lycées d'enseignement professionnel au motif d'une baisse du nombre d'élèves attendus à la rentrée prochaine – je sais par avance que vous m'opposerez ces chiffres. Mais ce que les chiffres ignorent, c'est que ces sections accueillent souvent les élèves plus fragiles, ou d'autres qui se réorientent en cours d'année ou de cursus alors qu'ils étaient en grande difficulté dans l'enseignement général. À titre indicatif, la seconde électronique du lycée du Pays de Condé est ainsi passée de dix à vingt-deux élèves entre la rentrée de septembre 2017 et celle de janvier 2018.

Alors que nos entreprises éprouvent des difficultés à recruter dans les bassins de vie où elles sont installées, pouvez-vous, monsieur le ministre, tenir compte de ces remarques afin de redonner au lycée du Pays de Condé

les moyens d'assurer ses formations de bac pro électronique et maintenance ?

Mme Elsa Faucillon et Mme Muriel Ressiguier . Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, je vous remercie pour votre question qui me donne l'occasion de faire un point sur les enjeux de l'enseignement professionnel à la rentrée prochaine et au-delà.

Comme vous le savez, j'ai défini cet enseignement comme ma seconde priorité, la première étant l'école primaire. Il n'est donc évidemment pas question, dans les temps qui viennent, de l'affaiblir. En effet, ce que vous avez dit au début de votre intervention est tout à fait juste : au moment où l'économie redémarre et qu'il y a des besoins, de nombreux jeunes sont au chômage. Cette situation n'est pas acceptable. Plus de jeunes pourraient être formés à des métiers débouchant sur des emplois. Nous en sommes bien conscients. C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes en train de promouvoir et l'enseignement professionnel et l'apprentissage, de façon à apporter de véritables réponses.

De façon générale, l'enseignement professionnel ne connaît pas de problèmes budgétaires plus importants que le reste du système scolaire. C'est même le contraire : les taux d'encadrement y sont plus favorables. En lycée professionnel, le nombre moyen d'élèves par division était de 19,1 lors de la rentrée 2017, contre 19,4 lors de la rentrée précédente. C'est une amélioration sensible. En outre, 17,7 % des heures d'enseignement y sont assurées devant un nombre d'élèves inférieur à dix.

Toutes les académies préparent actuellement la rentrée 2018, qui sera, comme vous l'avez dit, marquée par une démographie dynamique. Cependant, le contexte démographique est moins contraint dans la voie professionnelle : on s'attend en effet à une diminution d'environ 0,9 %, soit 4 500 élèves de moins par rapport à l'année précédente.

Nous travaillons donc à cette répartition. Je regarderai le cas du lycée du Pays de Condé que vous avez évoqué : nous savons bien entendu ajuster les moyens en fonction des besoins, c'est-à-dire en fonction du nombre d'élèves ainsi que de la nature des filières et de l'insertion professionnelle qu'elles permettent. Je prêterai une attention particulière à ce lycée de façon à contribuer à ce que le Valenciennois continue à avoir un brillant avenir industriel, ce qui passe évidemment par une formation professionnelle réussie.

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel. Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. J'ai fait le tour des lycées professionnels de ma circonscription : dans ces filières, ils ne subissent pas de baisses de dotations, hormis ce lycée du Pays de Condé. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité vous interpeller sur sa situation. Nous connaissons en effet, notamment dans le secteur de l'automobile, de fortes demandes d'embauche alors que le taux de chômage des jeunes reste très élevé. Il serait dommage de priver des jeunes des formations dispensées par nos lycées professionnels alors que de l'autre côté, des entreprises sont prêtes à embaucher. Je vous remercie, monsieur le ministre, d'examiner la situation de ce lycée avec la plus grande bienveillance.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Roussel](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 131

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2018](#)

Réponse publiée le : 21 février 2018, page 1300

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2018](#)